

COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 14 FÉVRIER 2019
COMPTE RENDU

Date de convocation : 05/02/2019

Date d'affichage : 05/02/2019

Conseillers en exercice : 11

Présents: 8 Votants: 10

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Stéphane FOUCHER Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique.

Etaient présents : Mme C. DAVID et Mrs S. FOUCHER, G.BELAIR, S. COIGNARD, J.J .LISSILLOUR M .DZIURDA, D.LAVOUE et G. CARTIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: S. FOURMOND, laquelle a donné son pouvoir à JJ LISSILLOUR, J-F GARREAU, lequel a donné son pouvoir à Cécile DAVID, et M. BAUDOUIN.

JJ LISSILLOUR a été nommé secrétaire de séance.

Marie-Jo Mesnil, secrétaire de mairie, assistait également à la présente séance.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 17 janvier 2018 à l'unanimité.

2. Proposition de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Délibération pour solliciter les subventions auprès de la DRAC, pour réaliser le diagnostic de la toiture de l'église avant de lancer la consultation.

Considérant l'état dégradé de la toiture de l'église,

Considérant les précédentes discussions puis la décision prise par le conseil municipal en séance du 17 janvier 2019 pour engager les démarches en faveur de la restauration de la toiture de l'église,

Considérant qu'il convient de réaliser un diagnostic sanitaire de la toiture de l'église par un architecte agréé,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de programmer la réalisation du diagnostic sanitaire sur l'exercice 2019,

Autorise Monsieur le maire à lancer la consultation sur le portail des achats public,

Autorise Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la conservation des monuments historiques,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3. Programmation des travaux de voirie 2019

• **Voirie**

Le conseil municipal programme les travaux de voirie comme suit pour l'exercice 2019 :

Travaux 2019	Descriptif	Coût HT
Reconduction du curage des fossés sur la route de Poillé et autres voies et chemins ruraux		A chiffrer
Reconduction du CR de la Chevrollière	Enduit	4 735 €
Aménagement voirie en centre-bourg	Marquages au sol des passages piétons et des stationnements des véhicules sur la route de Plaisance et la rue des Fours à Chaux Dos d'âne à la place de la résine en centre-bourg	A chiffrer

Ecoulement des eaux pluviales au niveau du 12 rue du Moulin à Vent	Mise en place d'un caniveau sur le trottoir et suppression du regard. (décision du 17 janvier 2019)	A chiffrer
Points à temps	Route de Poillé + divers à déterminer	

4. Préparation budgétaire de l'exercice 2019 :

1) Vote des subventions aux organismes privés

Le conseil décide de verser les subventions comme suit pour l'exercice 2019 pour un total de 350 € :

Associations	2017	2018	2019
Société de pêche du Treulon	0	0	50
Alerte Sportive de Ballée	0	0	0
Prévention Routière	0	0	0
Ass. de Pêche du plan d'eau	100	100	100
A.P.E. Cossé Bannes Epineux	100	100	100
Sapeurs pompiers de Brûlon	0	0	0
Comité des fêtes	100	100	100
Total	300	300	350

2) Vote des tarifs

➤ Cantine et garderie

Le Conseil décide de voter les tarifs cantine et garderie comme suit pour l'exercice 2019 :

		2018	2019
REPAS ENFANT		3.50	3.50
REPAS ADULTE		8.00	8.20
REPAS PORTAGE		8.00	8.20
GARDERIE / heure 7H30 – 8H50 ET 16H40-18H00	QF < 1000 € = 1.65 € / h QF > 1000 € = 1.70 € / h	1.85	1.85 1.90
7h15 à 7h30 Et de 18h00 à 19h00	QF < 1000 € = 1.65 € / h QF > 1000 € = 1.70 € / h	3.75	3.75 3.80

Toute heure commencée est facturée

➤ Vote des fournitures scolaires

Le conseil a décidé de reconduire le montant voté chaque année comme suit pour les fournitures scolaires :

Prix, Noël et fournitures : 50.00 € / élève + forfait pour divers 2000 €

Effectifs au 01/01/2019 : 36 élèves

$50 \times 36 = 1\,800 \text{ €} + 2\,000 \text{ €} = 3\,800 \text{ €}$

➤ **Classe transplantée en 2020**

Les enseignantes projettent une classe transplantée à Quiberon en 2020

Le coût du séjour sera de 4330.60 € pour 19 enfants à répartir par tiers entre les familles, l'APE et les communes de Cossé en Champagne et Bannes.

Le coût du transport n'est pas encore fixé, il sera à ajouter.

Le conseil donne son accord pour participer au financement de la classe transplantée programmée sur l'année 2020.

➤ **Location salle des fêtes**

Monsieur le Maire fait part du prix de revient de la salle des fêtes pour l'exercice 2018 :

Dépenses	Recettes
9200 €	4 643.29 €

Les dépenses comprennent notamment l'EDF le Téléphone et le ménage

Les recettes comprennent les locations de SDF

Le conseil demande de réduire les heures de ménage et de les adapter au cas par cas en fonction de l'utilisation de la salle.

Il décide de reconduire les tarifs en vigueur comme suit :

	Tarifs habitants de la commune	Tarifs hab. hors commune
Location pour le week-end	260 €	350 €
Location à la journée	160 €	250 €
Conférence/ réunion	100 €	150 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	1 première location gratuite par an 1 seconde location au demi-tarif par an puis paiement plein tarif dès la 3 ^{ème} location	Application des tarifs en vigueur ci-dessus.
Chauffage	40 € / jour – 80 € au cas par cas	
Ménage	120 €/ location quelle que soit la durée	

Il est demandé de relever le compteur EDF le mercredi soir afin de maîtriser le coût du chauffage pendant l'activité gym.

3) Vote du taux des impôts

Après comparaison des taux des impôts de la commune avec ceux des autres communes de la même strate démographique du département,

Considérant que le budget de l'exercice 2018 est équilibré,

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts et de reconduire les taux de l'exercice 2018 comme suit :

	2018	2019
TH	20.48 %	20.48 %
TFB	28.48 %	28.48 %
TFNB	38.31	38.32

5. Modification du tableau des effectifs au 31/12/2018 pour suivre l'évolution de carrière des agents ;

Considérant l'évolution de carrière des agents, le conseil donne son accord pour modifier le tableau des affectifs avec créations de postes d'adjoint technique principal et adjoint technique principal de première classe.

6. Questions et informations diverses ;

- Rendez-vous samedi 16/02 avec Mme Lacault et sa fille, assistantes maternelles intéressées par le projet MAM à Cossé en Champagne, afin de comprendre ce qu'elles veulent précisément.
- Demande de Philippe pour acheter une remorque. Le conseil donne son accord.

Il est demandé à Philippe de relever ses kilomètres lorsqu'il prend son véhicule personnel pour les besoins du service afin de lui verser des indemnités kilométriques.

7. Date de la prochaine réunion du CM :

Jeudi 7 mars puis jeudi 28 mars à 20 heures pour le vote du budget

Réunion voirie : Samedi 2 mars à 9 heures

La séance est levée à 22h45